



Par la Résolution du Conseil des Ministres n. 29/2010, le Gouvernement portugais a exposé les principaux objectifs à atteindre et les projets prioritaires concernant la Stratégie Énergétique Nationale pour les dix prochaines années – l'ENE 2020.

Contacts

João de Macedo Vitorino

jvitorino@macedovitorino.com

Susana Vieira

svieira@macedovitorino.com

Cette information est à caractère générique et ne doit pas être tenue comme conseil professionnel. Au cas où vous nécessitez de conseil juridique sur ces matières, vous devez contacter un avocat. Si vous êtes client de Macedo Vitorino & Associados, vous pouvez nous contacter à un contact ici dessus.

Le Gouvernement portugais approuve les politiques énergétiques des dix prochaines années

La Résolution n. 29/2010 du Conseil des Ministres, publiée récemment, définit la stratégie de la politique nationale pour le secteur de l'énergie pour les dix prochaines années. La Résolution a approuvé la stratégie énergétique nationale ("ENE 2020"), qui met en œuvre le «Plan Nouvelles Énergies» («Plan») proposé par le Gouvernement portugais. Pendant la première moitié de 2010, le Gouvernement doit créer le Fonds d'Efficacité Énergétique («Fonds»).

1. Fonds d'Efficacité Énergétique

Le Fonds sera l'instrument financier du Plan National d'Action pour l'Efficacité Énergétique. Il est doté de 1,5 million d'Euros lors de sa création et vise à atteindre trois objectifs: (i) encourager l'efficacité énergétique, (ii) soutenir des nouveaux projets d'efficacité d'énergie et (iii) promouvoir le changement de comportements. Le Fonds permettra de financer l'achat de matériel à haute performance énergétique par les citoyens et les entreprises. Aussi, il permettra soutenir l'investissement dans les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire thermique, au moyen du Cadre Stratégique de Référence National - QREN.

2. Engagement envers les énergies renouvelables

Les principales mesures portent sur la consolidation de l'investissement prévu des barrages actuellement en construction. La croissance dans le secteur a des possibilités d'expansion dans le domaine des petites centrales hydroélectriques, qui reposent sur un objectif de licence de 250 MW, ce qui contribue à une augmentation jusqu'à 8600 MW de puissance hydraulique. C'est aussi important la mise en œuvre de projets de capacité réversible intégrés avec l'énergie éolienne. Ces projets permettront la réutilisation et le stockage de l'énergie hydroélectrique basé sur l'énergie éolienne, qui, à son tour, ne peut pas être stockée.

Le projet prévoit l'établissement des concours pour la mise en œuvre de parcs éoliens, jusqu'à l'année 2020, avec une valeur de 3000 MW, et, aussi, un avancement photovoltaïque dans plusieurs programmes, portant la capacité jusqu'à 1500 MW. Le Gouvernement a précisé comme objectif l'utilisation de l'énergie des vagues jusqu'à 250 MW, en créant une zone pilote. La création d'une autre zone de 250 MW pour l'énergie géothermique, par le biais de nouveaux grades, et aussi prévue.

3. Des investissements majeurs

Le Gouvernement a également établi pour le ce semestre de 2010, la création d'un système de planification et de suivi de la demande et l'offre. Et jusqu'à 2012, un projet pilote devrait être présenté, la *smart city* d'Evora, qui contribuera pour que la majorité des consommateurs portugais ont accès à des réseaux intelligents, et créant un fonds d'équilibre tarifaire dans le futur prochaine. Le plan confirme l'évolution de MOBI.E, et garante la création d'un réseau de recharge pour véhicules électriques à l'échelle nationale, avec l'objectif de remplacer, avec ce type de véhicule, à environ 10% de la consommation de combustibles fossiles.

© 2010 Macedo Vitorino & Associados